Briare, le 29 septembre 2025

Communiqué de presse

Les acteurs du territoire mobilisés pour la remise en eau de Grand-rue

Le 29 septembre 2025, le comité des financeurs pour la réhabilitation du barrage-réservoir de Grand-rue s'est réuni pour la première fois, en présence de Sophie Brocas, préfète de la région Centre-Val-de-Loire, préfète du Loiret et préfète coordinatrice du bassin Loire-Bretagne, de François Bonneau, président de la Région Centre-Val-de-Loire, de Marc Gaudet, président du Département du Loiret et de Cécile Avezard, directrice générale de Voies navigables de France.

Ce premier comité a été l'occasion pour Sophie Brocas et Cécile Avezard d'annoncer le lancement des travaux dès 2026 afin de restaurer cet ouvrage majeur du territoire et ainsi sécuriser l'alimentation en eau du canal de Briare.

Restauration du barrage et remise en eau du réservoir

Asséché depuis 2011, le barrage-réservoir de Grand-rue sera restauré par Voies navigables de France afin de retrouver sa fonction d'alimentation en eau du canal de Briare. À l'issue des travaux, il pourra stocker jusqu'à 5 millions de m³ d'eau, sur une superficie de 124 hectares.
Ce projet poursuit quatre objectifs principaux :

- **Sécuriser la ressource en eau** : sécuriser les volumes disponibles sur le bassin de la Trézée, pour l'ensemble des usages, y compris agricoles ;
- **Préserver la ressource** : limiter les prélèvements en Loire, enjeu majeur face au changement climatique et à la multiplication des sécheresses ;
- **Préserver la biodiversité** : recréer un écosystème favorable aux prairies humides et à la biodiversité inféodée, grâce aux variations du niveau du plan d'eau (marnage), arrêté de protection des habitats naturels (APHN) émis par la préfète du Loiret ;
- **Valoriser le territoire** : mener des actions pédagogiques et touristiques avec les acteurs locaux (pêche, associations environnementales, etc.) et permettre le développement touristique des lieux emblématiques du patrimoine du canal de Briare autour des activités de plaisance mais aussi des véloroutes.

Ce chantier s'inscrit dans le programme de modernisation de VNF, qui vise à rénover et équiper les barrages pour fiabiliser leur fonctionnement, améliorer la gestion des données et sécuriser et préserver la ressource en eau.
La fin des travaux est prévue pour début 2027 pour une remise en eau dès 2027.

Grand-rue : un rôle stratégique pour le canal de Briare

Le canal de Briare est alimenté par un réseau de 14 réservoirs reliés par des rigoles, complété à la fin du XIXe siècle par l'usine élévatoire de Briare (1895) et le barrage du Bourdon (1903).

Depuis l'assèchement du réservoir de Grand Rue en 2011, l'alimentation du canal de Briare repose davantage sur l'usine élévatoire de Briare, qui prélève l'eau de la Loire, un recours accru qui fragilise la ressource en période d'alerte sécheresse.

Avec une capacité de 5 millions de m³, soit près de 30 % du volume total stocké par les barrages du canal de Briare, le barrage de Grand-rue est un maillon essentiel du dispositif hydraulique du secteur. Sa réhabilitation réduira de moitié le recours au prélèvement dans la Loire, en permettant une alimentation naturelle plus économique et respectueuse de l'environnement.
Mais l'importance de Grand-rue ne se limite pas à son volume. En effet, l'eau qu'il stocke met seulement deux heures pour atteindre le point haut du canal de Briare, d'où elle peut ensuite s'écouler vers les deux versants. À la différence d'autres réservoirs, comme Bourdon ou Moutiers, plus éloignés, dont l'eau met un à deux jours à arriver, Grand Rue permet donc d'agir rapidement et avec précision pour réguler le niveau du canal.
Son rôle est renforcé par un système d'alimentation séculaire spécifique au canal de Briare, dont l'histoire remonte à Henri IV : relié par des rigoles à de petits barrages du versant Loire, qui peuvent fonctionner en alimentation comme en restitution, le barrage-réservoir de Grand Rue centralise et redistribue l'eau de ces barrages secondaires. Cela crée, de façon temporaire, un effet tampon lors de fortes pluies. Ce circuit hydraulique place ainsi Grand-rue comme organe régulateur du système alimentaire, permettant de lisser les apports naturels, qu'ils soient excédentaires (crues) ou déficitaires (étiages/sécheresse).
Il est le garant de la résilience du canal face au changement climatique, en réduisant la dépendance à la Loire et en sécurisant les volumes inter-saisonniers, permettant aux multiples usages associés de se développer (nautisme, véloroute, pêche, usage agricole).

Un chantier d'ampleur

La reconstruction et la modernisation du barrage-réservoir de Grand-Rue sont inscrites dans le CPER (Contrat de Plan Etat-Région) Centre-Val-de-Loire 2021-2027 pour un montant total de 13 M€ comprenant les études, la phase préparatoire du projet, la phase de déboisement du site et de réhabilitation des milieux humides afin de maintenir et développer la biodiversité (qui se sont tenus début 2025) et enfin les travaux de confortement et de modernisation du barrage.

Cette dernière phase des travaux débutera en mars 2026 pour un montant de 10,6 M€.

Ce chantier fait l'objet des co-financements de

- la Région Centre-Val-de-Loire pour 1,5M€ ;
- le Département du Loiret pour 1,3 M€ ;
- 200 000 € dans le cadre du Fonds vert dédié à l'accompagnement de la stratégie nationale biodiversité 2030, mis en place pour l'accélération de la transition écologique dans les territoires ;
- 200 000 € par le Fonds AXA pour le Progrès humain dans le cadre d'un partenariat national, dont 100 000 € ont été consacrés au défrichement du site de Grand Rue en 2024 ;
- 500 000 € dans le cadre du FEDER, Fonds européen de développement régional.

Cette mobilisation collective témoigne d'une volonté commune des acteurs publics et privés de voir le site de Grand-rue retrouver son rôle et sa vitalité grâce à l'opération ambitieuse de VNF garantissant la pérennité de l'alimentation en eau du canal de Briare et du territoire.

Création d'un comité d'ouvrage autour du canal de Briare

Convaincue par le fait qu'une stratégie de valorisation et de modernisation du réseau fluvial ne peut se construire qu'avec les élus, les acteurs locaux et les usagers, Cécile Avezard a annoncé la création d'un comité d'ouvrage autour du canal de Briare.

Cette nouvelle instance de dialogue offrira un cadre structuré pour renforcer la transparence, mieux anticiper les besoins et faciliter la conduite des projets. Ce format de gouvernance s'inscrit dans la continuité des échanges engagés sur le terrain, et marque une étape importante dans la co-construction des politiques de valorisation et de gestion du réseau fluvial.

Parole des partenaires

Sophie Brocas, préfète de la région Centre-Val-de-Loire, préfète du Loiret et préfète coordinatrice du bassin Loire-Bretagne

« Au carrefour des grands enjeux contemporains que sont la gestion durable de la ressource en eau, la préservation de la biodiversité et l'attractivité des territoires, la restauration et la remise en eau du barrage-réservoir de Grand Rue illustrent la capacité de l'État et de ses partenaires à se mobiliser collectivement pour un projet structurant. Je me félicite de voir réunis autour de cette ambition les acteurs publics et privés, afin de redonner à ce site stratégique toute sa place dans l'équilibre hydraulique du canal de Briare, dans la préservation et la mise en valeur de la biodiversité remarquable sur ce site et dans la vitalité de notre territoire. »

Cécile Avezard, Directrice générale de VNF

« La réhabilitation du barrage-réservoir de Grand-rue n'est pas seulement un chantier hydraulique lié à la seule navigation, c'est un projet collectif et structurant. Le réseau navigable irrigue le territoire et dessert de multiples usages. La concrétisation de ce chantier repose sur la mobilisation de l'ensemble des pouvoirs publics et des partenaires financiers, que je tiens à saluer. Cette synergie illustre combien la gestion de l'eau et du réseau hydraulique, assurée par VNF, est au cœur des dynamiques économiques, environnementales et sociales des territoires. Ensemble, nous donnons à Grand-rue un rôle renouvelé au service de la résilience climatique, du développement local et du patrimoine fluvial. »

François Bonneau, président de la Région Centre-Val-de-Loire

« Le projet de réhabilitation du barrage de Grand Rue revêt des enjeux écologiques et économiques majeurs pour tout l'est du Loiret. La remise en état de cet équipement doit à la fois permettre de restaurer un espace naturel riche en biodiversité, et de proposer des solutions de régulation en période de crues comme d'étiages, et ainsi d'offrir une sécurisation durable pour le fonctionnement du canal de Briare. La perspective de ces travaux constitue ainsi une opportunité pour l'attractivité économique et touristique du territoire. J'ai donc souhaité que la Région prenne toute sa place dans ce projet ; un effort important de mobilisation de 1,5 M€ sera complété par la mobilisation de financements européens FEDER de près 0,5 M€ ».

Marc Gaudet, président du Département du Loiret

« La réhabilitation du barrage de Grand Rue représente un enjeu majeur pour notre territoire. À travers ce projet, nous garantissons un avenir au canal de Briare, axe phare de l'Est de notre territoire. Protéger la biodiversité mais aussi pérenniser les activités touristiques et donc l'économie de notre territoire, voilà nos objectifs. Le Département du Loiret agit chaque jour pour améliorer la qualité de vie de ses habitants et renforcer l'attractivité. Ce projet illustre pleinement notre volonté d'accompagner les acteurs du territoire et de préparer l'avenir du Loiret. C'est pourquoi nous allouons une subvention majeure d'1,3 M€. »

Clément Rouxel, délégué général du Fonds AXA pour le Progrès Humain

« Le Fonds AXA pour le Progrès humain est fier de soutenir, pour la deuxième année consécutive, le site de Grand-rue et le canal de Briare. Ce partenariat témoigne de notre détermination à agir pour la préservation des fleuves, rivières et canaux, qui constituent un patrimoine naturel vital pour l'avenir. Nous avons à cœur de contribuer à la remise en eau de cet espace, acteur majeur de la vie locale, tout en le rendant réhabilité aux habitants de son territoire. En soutenant ces initiatives, nous affirmons notre engagement à protéger la ressource en eau face aux défis croissants du changement climatique. Ensemble, nous œuvrons pour un avenir durable, où la protection de l'environnement et de la biodiversité est une priorité. »

Contacts presse

VNF Direction territoriale Centre-Bourgogne
Sébastien Beirnaert - sebastien.beirnaert@vnf.fr – Tél: 07 63 66 01 54

Préfecture de la région Centre-Val-de-loire
Service régional de la communication interministérielle – pref.communication@loiret.gouv.fr – 02 38 81 40 35

Région Centre-de-Loire
kim.hamisultane@centrevaldeloire.fr
infopresse-conseilregional@centrevaldeloire.fr

Département du Loiret
Cassandre GERMAIN – cassandre.germain@loiret.fr – 06.37.99.23.20

AXA France
Hélicia CHALON - helicia.chalon@axa.fr Tèl : 06 74 66 98 36
Antoine DEMIERE - antoine.demiere@axa.fr – Tèl : 06 87 77 43 53

À propos de Voies navigables de France

Au cœur des missions qui lui sont confiées par le ministère de l'Aménagement du territoire, Voies navigables de France (VNF) fait du fluvial un levier de développement des territoires.
VNF est l'établissement public chargé de gérer, entretenir et développer 6 700 km de fleuves, canaux et rivières.
À l'écoute des besoins spécifiques des acteurs locaux, VNF agit avec ses 4 000 collaborateurs au quotidien pour faire du fluvial un levier d'attractivité et de vitalité pour les territoires.
Notre ambition est de moderniser et valoriser ce patrimoine unique en un véritable moteur de développement économique, écologique et social au service de tous.
En collaboration étroite avec les partenaires européens, nationaux et locaux, nous œuvrons notamment pour une gestion fine de la ressource en eau dans le respect de l'environnement, le renforcement de la performance du transport fluvial, la dynamisation d'un tourisme durable, l'amélioration du cadre de vie des riverains et la production d'énergies renouvelables.

VNF.fr

À propos de la Préfecture de Région Centre-Val-de-Loire, préfecture du Loiret

L'État fixe depuis 2020 à Voies navigables de France un contrat d'objectifs et de performance pour 10 ans (actualisé tous les 3 ans), qui donne le signal d'une politique publique nationale volontariste et ambitieuse pour le développement du fluvial. Chaque année, l'Etat à travers son établissement public VNF, investit environ 300M€ sur le réseau navigable. Il fixe comme priorités à VNF l'optimisation de la gestion hydraulique du réseau, la modernisation des ouvrages, le développement du fret sur le réseau à grand gabarit, et partout le développement de partenariats avec les collectivités locales au regard des aménités positives apportées par la voie d'eau sur un territoire (prélèvements en eau, biodiversité, activités de loisirs, tourisme, etc.).

À propos de la Région Centre-Val-de-Loire

La Région : 1er partenaire des territoires

La Région Centre Val de Loire a fondé sa politique d'aménagement du territoire sur des principes majeurs de solidarité et d'accompagnement de l'ensemble des territoires dans leur diversité à construire leur modèle de développement durable. Elle intervient massivement dans la contractualisation avec un engagement financier majeur représentant 400 Millions d'€ sur une génération de contrats, dont 40% de crédits consacrés pour accélérer la transition écologique et l'adaptation au dérèglement climatique. Elle constitue un partenaire essentiel des collectivités territoriales. Dans un contexte financier tendu et instable, cet engagement régional marque une préoccupation profonde de la Région en faveur de la cohésion des territoires.

La Région contractualise avec les collectivités infra régionales : Chiffres clés 2021-2025

- Plus de 3 000 projets soutenus au titre des Contrats Régionaux de Solidarité Territoriale, pour plus de 215 000 000 €
- 47 000 000 € dédiés aux projets d'intérêt partagés avec les Conseils départementaux dans le cadre des Conventions Région / Départements.

Des subventions pour des Territoires en projet :

- Plus de 4 000 000 € dédiés à la rénovation thermique des logements sociaux.
- Plus de 300 équipements sportifs communaux et intercommunaux soutenus pour 30 600 000 €.
- 10 300 000 € dédiés à la biodiversité : reméandrage, gestion des parcs naturels et zones humides, trames vertes et bleues...
- L'aménagement de 44 Maisons de Santé Pluridisciplinaires pour plus de 7 100 000 €.
- Finalisation du raccordement à la fibre dans l'ensemble des départements (1.6 million de bâtiments) : un chantier colossal ayant mobilisé plus de 145 000 000 € de fonds régionaux et 29 000 000 € de fonds européens.

À propos du Département du Loiret

La transition énergétique, la prévention des risques majeurs, le développement durable et les espaces naturels sont au cœur des réflexions et actions départementales. Restauration et préservation des cours d'eau, ouverture au public des parcs naturels, aménagement d'itinéraires de randonnées nature, restauration du canal d'Orléans, etc., l'objectif est de valoriser le patrimoine naturel et paysager, favoriser son accessibilité à tous les publics, pour un usage respectueux des milieux, et préserver durablement la biodiversité et le cadre de vie des habitants. Ainsi, en 2025, le Département du Loiret consacre une enveloppe de 14,1 M€ à l'environnement.

À propos du Fonds AXA pour le Progrès humain

Le Fonds AXA pour le Progrès Humain rassemble les principales actions philanthropiques du Groupe AXA et des Mutuelles d'assurances AXA, en France et dans 50 pays à l'international. Doté de 60 millions d'euros par an, ce fonds de dotation vise à amplifier le soutien des projets à impact des quatre domaines historiques du mécénat d'AXA : la santé et les sciences ; la protection de la planète ; la solidarité, l'inclusion et l'éducation ; les arts, la culture et le patrimoine.

Le Fonds AXA pour le Progrès Humain s'inscrit pleinement dans le prolongement de notre mission : « *Agir pour le progrès humain en protégeant ce qui compte* ». Grâce à ce Fonds, AXA met en œuvre sa vision élargie de la protection, qui s'étend à la résilience des sociétés et à la réduction des inégalités, dès aujourd'hui et pour les générations futures.

Consulter le site internet (https://www.axa.com/fonds-axa).